

La nutrition est reconnue pour son rôle déterminant dans un certain nombre de pathologies représentant de forts enjeux de santé publique (INSERM, 2013), que ce soit le surpoids et l'obésité, l'hypertension artérielle, le diabète de type 2, l'hypercholestérolémie et les maladies cardio-vasculaires, l'ostéoporose, ou encore différents cancers (INCa, 2015). Depuis 2001, l'État français s'est doté d'un programme spécifique à ce sujet, le Programme National Nutrition Santé (PNNS), dont la troisième version (PNNS, 2011) vient de s'achever. Pour le PNNS, la nutrition s'entend comme l'équilibre entre les apports liés à l'alimentation et les dépenses occasionnées par l'activité physique. Manger/bouger.

Un cadre de vie favorisant les mobilités actives participe à l'équilibre recherché.

L'alimentation doit aussi être abordée sous l'angle de la sécurité des denrées c'est-à-dire la préservation de leurs qualités premières, depuis la production en passant par leur transformation, leur conservation, ou encore leur cuisson. Les sources d'altération peuvent être de différentes natures, soient chimiques, microbiologiques ou physiques (ANSES, 2011). L'ANSES s'est saisie de ces sujets en 2011 dans l'Étude de l'Alimentation Totale (EAT) basée sur les consommations nationales relevées par l'étude Individuelle Nationale des Consommations Alimentaires 2 (AFSSET, 2009), dont on peut retenir pour principales conclusions que :

- « Pour certains groupes de populations, des risques de dépassement des seuils toxicologiques pour certaines substances telles que le plomb, le cadmium, l'arsenic inorganique ou encore l'acrylamide, nécessitent des efforts de réduction des expositions. Ces risques étant souvent associés à des situations de forte consommation d'un aliment ou groupe d'aliments donné l'Anses rappelle l'importance d'une alimentation diversifiée et équilibrée en variant les aliments et la quantité consommée. » (ANSES, 2011).
- « La nécessité de développer les connaissances scientifiques aussi bien d'ordre toxicologique qu'analytique pour un ensemble de substances non réglementées à ce jour, mais présentes dans l'alimentation, et pour lesquels il n'est pas possible de conclure à ce jour en matière d'évaluation des risques. » (ANSES, 2011)

Certaines des conclusions de l'étude INCA2 peuvent être reliées à la problématique environnement-santé, par exemple en ce qui concerne les comportements en mobilité :

« La prévalence du surpoids (obésité exclue) est plus importante dans la population adulte masculine : près de quatre hommes sur dix sont concernés contre une femme sur quatre. Au contraire, l'obésité touche de manière équivalente hommes et femmes et atteint 11,6% de la population adulte. Les taux de surpoids et d'obésité sont fonctions croissantes de l'âge chez les hommes comme chez les femmes.

L'excès de poids chez l'enfant ne diffère ni selon le sexe ni selon l'âge et concerne 14% des 3-17 ans, la proportion d'enfants obèses étant proche de 3%. La comparaison des prévalences du surpoids (obésité incluse) entre les études INCA 1 (1998-99) et INCA 2 suggère une stabilisation des taux depuis 8 ans chez les enfants.

Dans l'ensemble de la population, les prévalences sont plus importantes dans les milieux de niveau d'éducation plus faible. »

Certains contrastes territoriaux apparaissent :

« Concernant l'obésité et l'activité physique, un gradient significatif s'établit entre le Nord et le Sud. En particulier, la proportion d'adultes atteignant un niveau d'activité physique bénéfique à la santé est plus faible au Nord de la France, et les prévalences d'obésité y sont plus élevées : 14,4% au Nord contre 10,4% au Sud. »

Moins de la moitié de la population adulte atteint un niveau d'activité physique « entraînant des bénéfices pour la santé », et un quart présente un faible niveau d'activité physique. Les hommes sont plus nombreux (près de 1 sur 2) que les femmes (4 sur 10) à atteindre un niveau d'activité physique favorable à la santé.

Moins d'un adolescent sur deux (15-17 ans) atteint ce niveau d'activité physique. 17% des adolescents ont un faible niveau d'activité physique. A signaler, cependant, la différence marquée entre les sexes : plus de 6 garçons sur 10 atteignent un niveau d'activité physique entraînant des bénéfices pour la santé, alors que moins d'une fille sur 4 est concernée ! » (INCa, 2015)

